

ETRE PRESIDENT D'AMICALE

Source : Site <http://www.pompiers.fr/accueil/le-reseau-associatif/unions-et-amicales/g%C3%A9rer-son-amicale-et-son-union-au-quotidien>

La posture du président d'amicale est à la fois autonome, car vous êtes responsable et leader des missions de votre association, et solidaire, puisque vous êtes également le premier maillon d'un réseau qui existe pour et par vous.

UN ROLE ASSOCIATIF

L'amicale est le lieu de rassemblement des sapeurs-pompiers (Journée nationale, Ste Barbe, loisirs et convivialité...), d'expression de leur solidarité (entraide, Téléthon...), et de transmission de leurs valeurs (JSP, sensibilisation du public...). Elle est aussi le premier relais vers l'Union et les collègues des autres centres de secours dans le département.

UN ROLE POLITIQUE

Le président d'amicale est le représentant élu de ses collègues. Il a pour mission de défendre leurs intérêts et de relayer leur voix, tant en interne (CIS, Sdis, Union...) qu'en externe (élus, autorités...). Là-aussi, son rôle est essentiel, car il est le premier maillon du réseau qui fait toute la force des sapeurs-pompiers et leur permet de se faire entendre efficacement jusqu'au niveau national.

De même, il est le relais des informations et décisions départementales et nationales auprès de ses adhérents.